



Centre International des Tourbières Tropicales

Le présent document décrit dans les grandes lignes la naissance d'une nouvelle institution internationale dédiée aux tourbières qui doit s'ouvrir en Indonésie. Il constitue également une première ébauche et, en tant que tel, doit être considéré comme le point de départ du lancement de ce projet.



MINISTRY OF ENVIRONMENT AND FORESTRY
REPUBLIC OF INDONESIA





À l'origine du projet

Les tourbières : un enjeu majeur. Le changement climatique représente un problème épineux de notre époque. Les écosystèmes que sont les tourbières tropicales stockent entre 30 et 40 % des dépôts de carbone sur 3 % seulement de la surface terrestre mondiale. Elles sont donc une composante clé de l'atténuation du changement climatique dont la préservation est cruciale. Pourtant, les tourbières tropicales reculent chaque jour sous la pression combinée de l'avancée des terres agricoles (plantations destinées à la production d'huile de palme, de caoutchouc et de pâte à papier, de l'aquaculture), des industries extractives (gaz, pétrole et exploitation forestière), du changement climatique (augmentation du nombre d'ouragans et des périodes de sécheresse, évapotranspiration), de la croissance démographique, du développement des infrastructures et de la pollution. Drainer, défricher et brûler les tourbières ne produit pas seulement une brume toxique mortelle, mais menace la multitude des services écologiques essentiels fournis par ces paysages. Ces activités impactent également directement et profondément les moyens de subsistance, la santé et la richesse des populations. Il y a un besoin urgent de réponses politiques, nationales et internationales, coordonnées, interdisciplinaires et fondées sur des données scientifiques, alliant les objectifs climatiques et de développement des pays tropicaux.

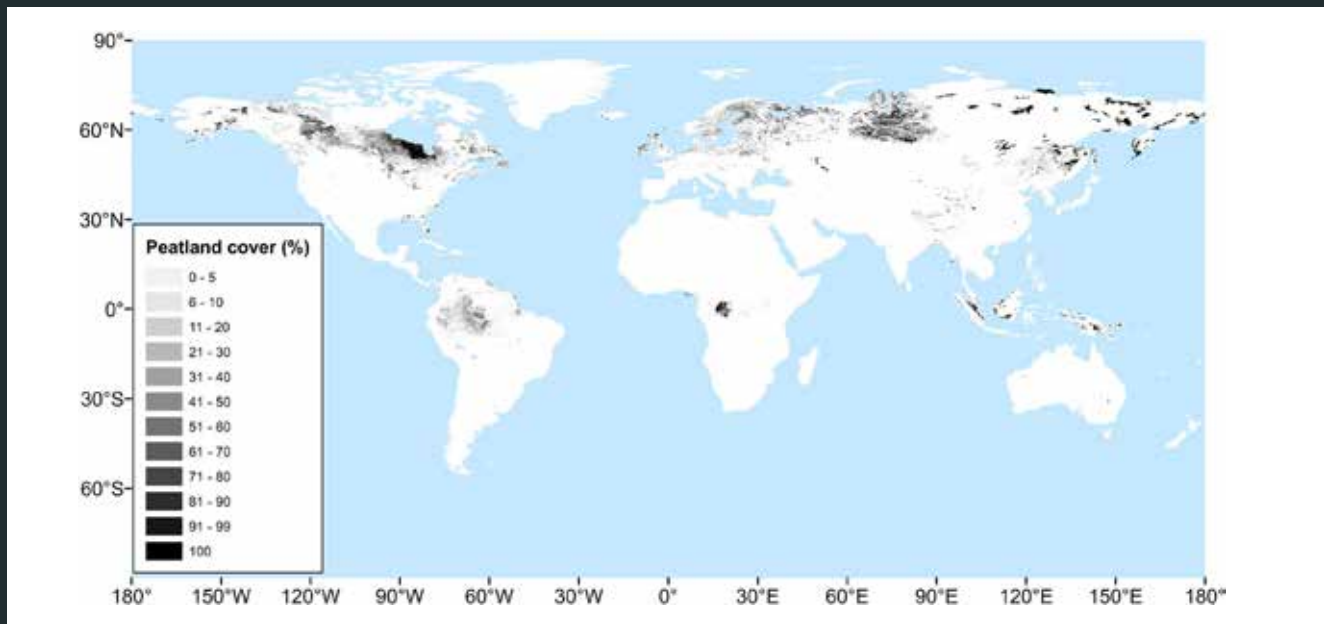
Les tourbières sont présentes dans plus de 80 pays et pourtant, elles font partie des écosystèmes les moins bien compris et les moins surveillés du monde. La mise en œuvre de nouvelles recherches et de développements intégrés est cruciale pour hiérarchiser les priorités entre des pays dont les objectifs climatiques et de développement sont parfois contraires, et viser la préservation, la gestion et la restauration des tourbières en tant que réponse plausible à ces deux objectifs. Certains pays ont pris plus d'avance que d'autres dans la gestion des tourbières et offrent ainsi des opportunités utiles à la coopération Sud-Sud et au partage des retours d'expérience dans le cadre des politiques et des processus de prise de décisions entourant les tourbières.

Les objectifs

L'établissement d'un Centre International des Tourbières Tropicales dans les pays du Sud est désormais devenu essentiel afin de :

1. Servir d'espace d'échange pour la **coopération Sud-Sud** permettant la dissémination des stratégies et des pratiques de gestion des tourbières tropicales par la coordination, et le soutien à la collaboration internationale et la mise en relation entre différentes parties prenantes ;
2. Mener et diffuser **la recherche scientifique** portant sur une gestion des tourbières tropicales axée sur le développement durable ;
3. Devenir un **centre d'excellence** en matière de recherches sur les tourbières tropicales avec l'objectif de promouvoir l'élaboration de politiques de développement ; et
4. Participer au **renforcement des capacités** et assurer des **services techniques**.

L'objectif principal du Centre est de **s'assurer que les décideurs politiques, les praticiens et les communautés aient accès à des informations et des analyses solides, crédibles et légitimes, ainsi qu'à tout autre outil utile à la conception et la mise en place de mesures de conservation et de gestion durable des tourbières tropicales.** Le Centre visera l'élaboration de solutions effectives, d'un bon rapport coût-efficacité, équitables et plus facilement accessibles ; l'instauration de conditions propices à l'élaboration de politiques appropriées ; le soutien aux objectifs nationaux en faveur du développement durable, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique (par ex. les NDC) ; et une visibilité internationale pour les partenaires impliqués et les multiples donateurs multiples ayant réussi à préserver, restaurer et gérer les tourbières au profit des populations et de l'environnement local et mondial. Dans un esprit de coopération Sud-Sud internationale, multipartite et aux donateurs multiples, le Centre s'appuiera sur les principes d'une collaboration et d'une intégration véritablement intersectorielles dans le but de bâtir une plateforme résiliente et holistique pour la science, la politique, l'action de terrain, et ralliant à sa cause les plus grands esprits œuvrant pour la recherche et la pratique dans ce domaine.



▲ **Répartition des tourbières sur la planète.** Les nuances de gris correspondent d'une part aux pourcentages des superficies couvertes par les tourbières au Canada, où les données sources ont été communiquées sous la forme de mailles et non pas sous un format de fichier de forme, et d'autre part aux régions où la superficie des tourbières a été estimée à partir d'histosols de HWSD v1.2. Partout ailleurs, lorsque les fichiers de formes sont disponibles en libre consultation, chaque tourbière et complexe tourbeux apparaît totalement noir.

Source : Xu J, Morris PJ, Liu J, Holden J. 2018. PEATMAP : Estimations affinées de la répartition des tourbières dans le monde à partir d'une méta-analyse. *Catena* 160(2018):134-140

Les priorités

Le Centre s'associera et apportera son soutien aux initiatives en cours, telles que l'Initiative mondiale pour les tourbières (GPI) mais contribuera également au dialogue par un regard résolument nouveau, étayé par des données scientifiques. En tant qu'entité physique, il s'imposera comme la référence scientifique mondiale dédiée aux tourbières tropicales, reconnu pour ses débats autour de la politique durable, ses efforts pour le renforcement des capacités, la coordination internationale et le développement de stratégies.

Le Centre international des tourbières tropicales prévoit les activités suivantes :

1. **La compilation des meilleures pratiques locales :** la gestion durable des tourbières, l'amélioration des moyens de subsistance, la mobilisation multipartite avec une attention particulière sur l'équité entre les sexes et vis-à-vis des minorités ;
2. **Le renseignement de données de terrain (centre d'observation)** la mesure, la publication de rapports et la vérification (MRV) rigoureuses des niveaux hydriques, de l'affaissement et des émissions de GES, le repérage et la gestion précoces des incendies ;

3. **La production de données précises et exactes :** l'inventaire et la cartographie des ressources en tourbières tropicales (sites, stocks de carbone, émissions de GES, taux de déforestation/dégradation, biodiversité, ressources extractibles et intouchables), le niveau des activités d'exploration en cours, l'état des moyens de subsistance et l'analyse de la gouvernance, des politiques et des cadres institutionnels et juridiques en place ;
4. **La réduction des risques :** l'alerte précoce et la gestion des risques liés aux incendies et aux dégradations, la priorité étant donnée aux actions ciblant les causes de destruction ;
5. **La recherche de nouvelles pistes de développement vert :** la planification intégrée favorisant la gestion durable des tourbières et les chaînes de valeur sans déforestation, les meilleures pratiques de gestion contribuant à la préservation, la restauration et la réhabilitation des tourbières (réhumectation, revégétalisation, paludiculture, agroforesterie, forêt durable et gestion des cultures sur tourbe), notamment à des buts commerciaux : l'agriculture, le pétrole et le gaz, l'exploitation forestière et l'production d'énergie ;

6. **La garantie de la participation et des droits** : les indicateurs portant sur la production de revenus et l'égalité, la santé publique, le statut socioéconomique des communautés tributaires des tourbières, le droit foncier et l'implication véritablement équitable des femmes et des plus jeunes.
7. **La mise en place des organes de gestion, de gouvernance et de partenariat de l'ITPC et le démarrage concret du centre** à Bogor en Indonésie ;
8. **L'aide à l'élaboration des politiques et des mesures** : les politiques nationales et internationales, notamment des politiques et des moyens d'action, le soutien au GIEC, etc., le système de contrôle et de notification MRV pour les tourbières, les MAAN pour l'atténuation par les tourbières et le suivi du NDC conformément au cadre de transparence prévu à l'Accord de Paris ;
9. **Diffusion, mobilisation et sensibilisation** : l'élaboration d'une stratégie et la mise en œuvre d'activités visant la diffusion, la mobilisation et la sensibilisation à l'ITPC et aux résultats de ses recherches.

Les résultats

Les résultats attendus sont l'établissement d'un Centre d'excellence pour les tourbières tropicales ; le renforcement de la Coopération Sud-Sud ; l'amélioration des connaissances, étayées par des données scientifiques fiables et exactes, documentées par une recherche de haute qualité et des publications évaluées par les pairs ; la mise en œuvre par les praticiens de technologies avancées et appropriées ; et la gestion attentive des politiques et mesures destinées aux tourbières.

Les impacts

Les impacts visés sont la préservation du stock de carbone par la gestion durable des tourbières, l'amélioration des moyens d'existence et la promotion de revenus équitables.

La structure du centre

Les parties prenantes impliquées dans le Centre international des tourbières tropicales incluent les gouvernements, les organisations internationales, les universités et les centres de recherche, le secteur privé, la société civile, les donateurs et les praticiens. Porté par la volonté politique forte du gouvernement indonésien d'ouvrir ce centre, l'ITPC sera basé en Indonésie. Le centre adoptera une structure de direction allégée qui comprendra un coordinateur et un comité de pilotage international, composé au départ par un personnel d'une dizaine de personnes.



Les activités prioritaires (2019-2025)

Méthodes de mise en œuvre et grands axes prioritaires	Calendrier			
	2019	2021	2023	2025
Objectif principal : la gestion des connaissances sur les tourbières favorisant des écosystèmes durables et le bien-être humain, des bienfaits à l'échelle nationale et internationale.				
Priorité stratégique 1. Création et mise en œuvre d'un centre pour les tourbières tropicales				
Résultats attendus : la création d'un Centre international des tourbières tropicales (ITPC) en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes et la mise en œuvre de la recherche				
1.1 Inventaire des difficultés et des opportunités pour les parties prenantes par la coordination et la consultation avec l'ensemble des parties prenantes				
1.2 Inventaire des contributions et des engagements des parties prenantes à l'ITPC				
1.3 Inventaire des expériences de gestion des tourbières des parties prenantes				
1.4 Développement de l'infrastructure de l'ITPC, avec notamment la mise en place d'un secrétariat				
1.5 Développement des plans stratégiques de l'ITPC à court, moyen et long terme				
1.6 Organisation et gestion de l'ITPC				
1.7 Promotion de l'ITPC auprès des communautés nationales et internationales				
1.8 Mise en place de la communication, du réseau et des relations publiques de l'ITPC				
1.9 Élaboration d'une stratégie de participation où l'ensemble des parties prenantes est représenté et mise en place d'un système de communication efficace entre elles				
1.10 Organisation d'une réunion générale afin de présenter à toutes les parties prenantes les activités d'inventaire ci-dessus.				
1.11 Évaluation des structures juridiques et organisationnelles possibles de l'ITPC et compromis associés				
1.12 Décision sur l'organisation physique des locaux de l'ITPC et finalisation de l'installation				
1.13 Décision et officialisation de la structure juridique et organisationnelle, ainsi que des rôles qui y sont associés (conseil d'administration, comité, secrétariat, membres, etc.)				
1.14 Détermination des mesures d'autofinancement de l'ITPC à court terme				
1.15 Décision et officialisation des règles de fonctionnement et de gestion de l'ITPC, notamment le suivi des performances et la transparence				
1.16 Création et inauguration officielle de l'ITPC avant la fin de l'année 2019				
1.17 Clarification du rôle, de la vision et de la mission de l'ITPC, articulée autour de quatre piliers fondateurs : <ul style="list-style-type: none"> L'ITPC sera un espace d'échange de référence pour la coopération Sud-Sud permettant la dissémination des stratégies et des pratiques de gestion des tourbières tropicales par la coordination et le soutien à la collaboration internationale, et la mise en relation entre différentes parties prenantes ; L'ITPC mènera et diffusera les travaux scientifiques portant sur la gestion des tourbières tropicales axée sur le développement durable ; L'ITPC deviendra un centre d'excellence en matière de recherches sur les tourbières tropicales avec l'objectif de promouvoir l'élaboration de politiques de développement ; et L'ITPC participera au renforcement des capacités et assurera des services techniques. 				
1.18 Finalisation d'un programme court de cinq ans et des priorités associées				
1.19 Alignement des activités de l'ITPC sur des objectifs de développement durable et définition des grandes étapes				
1.20 Évaluation du coût économique de divers systèmes alternatifs de suivi durables à long terme, et de leurs cadres juridiques				
Priorité stratégique 2. Mise en œuvre de la recherche sur la gestion des tourbières				
Résultats attendus : la génération de connaissances et de technologies				
2.1 Inventaire (télé-détection, images par satellite, caractéristiques de la tourbe, hydrologie, géochimie)				
2.2 Préservation de la biodiversité et des tourbières (biodiversité, tourbières et vie sauvage)				
2.3 Gestion de l'écosystème tourbeux (stock de carbone, réservoirs, émissions de GES, incendies)				
2.4 Restauration, réhabilitation, réhabilitation fonctionnelle (réhumectation, revégétalisation, réhabilitation fonctionnelle, paludiculture, agroforesterie et gestion des cultures)				
2.5 Facteurs socioéconomiques - droit/réglementation, importance culturelle et sensibilisation aux tourbières				
2.6 Écotourisme lié aux tourbières				
2.7 Production des tourbières : bois d'œuvre, produits non ligneux issus des tourbières				
2.8 Financement et investissement pour une gouvernance durable des tourbières				

Méthodes de mise en œuvre et grands axes prioritaires	Calendrier			
	2019	2021	2023	2025
2.9 Tourbières productrices de nourriture, d'énergie et de médicaments contribuant à la qualité de vie et aux moyens de subsistance				
2.10 Paysages durables participant à l'équilibre naturel				
2.11 Équité et propriété des tourbières				
2.12 Changement climatique et développement sobre en carbone				
2.13 Équité entre les sexes, égalité des chances et gestion durable des tourbières				
2.14 Criminalité et violence liées à la foresterie des tourbières				
2.15 Définition d'un cadre de suivi des performances de l'ITPC relatives aux objectifs et activités convenus, évaluation des réalisations et retour d'informations sur les priorités à court et moyen terme définies pour l'ITPC				
2.16 Définition des besoins en données pour les diverses parties prenantes				
2.17 Approbation des règles d'harmonisation et de normalisation des informations destinées aux ensembles de données sur les tourbières, des définitions et des unités utilisées pour un fonctionnement effectif de l'ITPC				
2.18 Développement d'une base de données publique permettant d'établir les caractéristiques des tourbières tropicales et qui rassemblera les données et les cartes les plus récentes sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les propriétés biophysiques des tourbières tropicales : types de tourbe, emplacement géographique, volume, stocks, biodiversité, caractéristiques climatiques, régimes de feu, émissions de GES ; • Les moyens de subsistance, la gouvernance et les aspects sociaux : description des moyens de subsistance tirés des tourbières, cadres du régime foncier, gouvernance, politiques, cadres institutionnels et juridiques en place, rôles attribués selon le sexe et équité ; • Les pratiques de gestion des tourbières : état de dégradation, restauration et de protection des tourbières tropicales, niveaux d'exploitation et utilisation, pratiques et activités de gestion des tourbières, risques pour la préservation de la tourbe ; • Les aspects financiers : inventaire des incitations fiscales visant à protéger ou à détruire les tourbières, localiser géographiquement des tourbières situées sur des concessions d'extraction, cartographie des intérêts économiques, recensement des parties prenantes appartenant à des chaînes de valeur agroalimentaires, inventaire des études d'opportunité sur les pratiques liées aux tourbières ; • Les aspects liés au changement climatique : approches et expériences pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique grâce aux tourbières 				
2.19 Inventaire et détermination des priorités pour les données, manquantes et nécessaires à l'amélioration des connaissances, sur la gestion durable des tourbières				
2.20 Développement de nouvelles méthodes permettant, pour un coût raisonnable, de recenser, cartographier, mesurer et surveiller les tourbières en termes de volume, de stock, d'état de dégradation, de biodiversité, d'équilibres hydriques et d'émissions de GES.				
2.21 Création d'une plateforme de gestion des connaissances (d'un lieu physique et d'une équipe de gestion) dans le but de : <ul style="list-style-type: none"> • Servir de banque de connaissances Sud-Sud pour le partage d'expérience et de pratiques en matière de gestion des tourbières, notamment sur des activités telles que écotourisme, le paludiculture, la restauration, la production agricole, l'extraction de bois, l'utilisation de produits non ligneux, les crédits carbone, etc. • Faciliter et stimuler les débats, apporter des conseils aux ménages, aux communautés, aux pouvoirs publics et aux donateurs qui œuvrent en faveur de la durabilité des tourbières. • Recenser les compromis à faire parmi les meilleures pratiques et leurs effets sur le carbone, les équilibres hydriques, la biodiversité, les gaz à effet de serre 				
2.22 Recensement des acteurs et des causes de dégradation des tourbières, notamment les mesures et les cadres juridiques qui encouragent l'exploitation de la tourbe et des tourbières				
2.23 Inventaire des alternatives aux pratiques actuelles, notamment les incitations fiscales				
2.24 Inventaire et description des systèmes de surveillance existant dans les pays qui abritent des tourbières et de leurs capacités à mesurer et surveiller leur état en termes de carbone, eau, biodiversité et GES				
2.25 Création de systèmes MRV synergiques capables de zoomer sur les zones de tourbières et de surveiller leur état en termes de carbone, eau, biodiversité et GES				
2.26 Développement de systèmes d'alerte précoce visant à déclencher une action rapide en cas de dégradation des tourbières, en associations avec des politiques et des actions de terrain				
2.27 Élaboration de cadres politique et juridique permettant le déploiement efficace et efficient d'opérations de terrain en réponse aux systèmes d'alerte précoce				

Méthodes de mise en œuvre et grands axes prioritaires	Calendrier			
	2019	2021	2023	2025
2.28 Conduite d'expériences de réhumectation et mise en place d'un suivi continu des paramètres biophysiques des sites réhumectés (séquestration de carbone, accumulation de tourbe, implantation et diversité de la végétation)				
2.29 Étude des stratégies de gestion des tourbières actuellement en œuvre autour du monde et détermination de leur valeur selon une grille d'indicateurs biophysiques, sociaux et économiques				
2.30 Élaboration d'un inventaire des techniques de gestion durable des tourbières qui sera intégré à WOCAT et à d'autres bases de données pertinentes				
2.31 Compréhension des raisons et causes des incendies, identification et mesure des conséquences des feux et des fumées sur la santé				
2.32 Inventaire des alternatives de gestion des terres sans recours au feu				
2.33 Conduite d'analyses du cycle de vie et études de la chaîne de valeur des cultures sur tourbe visant à : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les parties prenantes impliquées ; • Évaluer la déforestation et les processus associés de dégradation des tourbières tout au long de la chaîne de valeur ; • Définir les coûts, la valeur et les bénéficiaires de chaque maillon de la chaîne de valeur. 				
2.34 Inventaire des politiques et des cadres juridiques internationaux relatifs aux tourbières tropicales (c.-à-d. CCNUCC sur l'atténuation et l'adaptation des zones humides et des tourbières, Convention de RAMSAR, objectifs d'Aichi, neutralité carbone à l'UNCC, objectifs de restauration du défi de Bonn, etc.) et identification des chevauchements, atouts, faiblesses, retards, opportunités et besoins d'harmonisation				
2.35 Description des structures de gouvernance et des régimes fonciers relatifs aux tourbières et élaboration de voies d'amélioration de la gouvernance et de régularisation du foncier				
2.36 Inventaire des mesures d'incitation fiscale qui favorisent la dégradation des tourbières (politiques de développement, agricoles et forestières, entre autres) et recherche d'alternatives qui permettraient notamment l'inversement des mécanismes des mesures financières en place				
2.37 Élaboration d'options fiscales visant la promotion d'une gestion durable des tourbières (c.-à-d. taxe carbone nationale, paiements pour services environnementaux comprenant les crédits carbone, etc.)				
2.38 Recensement des obstacles au développement et à l'action d'un cadre juridique national en faveur de la protection et de la gestion durable des tourbières et recherche des solutions et pistes d'action possibles				
2.39 Inventaire des budgets nécessaires à la mise en place de politiques et de mesures en faveur de la gestion durable des tourbières et identification des options d'autofinancement possibles				
2.40 Création de connexions entre les efforts de surveillance et le développement de politiques et de mesures favorisant les opérations de terrain en réponse aux systèmes d'alerte précoce				
Priorité stratégique 3. Mise en place de parcelles de démonstration en gestion des tourbières en Indonésie, République démocratique du Congo, République du Congo, au Pérou				
Résultats attendus : mise en œuvre d'exercices pilotes dans des sites sélectionnés constituant une priorité nationale				
3.1 Mise en œuvre d'exercices pilotes sur des terrains privés, communautaires et publics				
3.2 Maintien des exercices pilotes				
3.3 Mise en œuvre et intervention dans les zones de tourbières				
3.4 Élargissement des bénéfices issus des exercices pilotes à l'écotourisme et à l'éducation				
Priorité stratégique 4. Mise en place d'une collaboration et d'une coopération avec les parties prenantes / les partenaires / les groupes d'intérêt				
Résultats attendus : intensification des partenariats de recherche avec les instances nationales et internationales afin de renforcer les connaissances et les technologies autour de la gestion des tourbières, et développement de l'éducation et des capacités en ressources humaines				
4.1 Développement de propositions et de levées de fonds auprès des donateurs et partenaires				
4.2 Développement de partenariats communauté-privé-public				
4.3 Évaluation du statut juridique actuel des tourbières dans différents pays, élaboration de feuilles de route pour que les tourbières soient définies, reconnues et protégées sur le plan juridique et suppression des pierres d'achoppement				
4.4 Identification des barrières juridiques et des polémiques autour de la conservation des tourbières et des zones humides, avec une attention particulière aux mesures d'incitations juridiques intersectorielles allant à l'encontre de la conservation des tourbières (c.-à-d. des subventions agricoles pour les cultures sur tourbe)				
4.5 Évaluation des compétences institutionnelles en matière de conservation et de gestion des tourbières dans différents pays et élaboration de feuilles de route visant à clarifier les compétences et établir les responsabilités				

Méthodes de mise en œuvre et grands axes prioritaires	Calendrier			
	2019	2021	2023	2025
4.6 Organisation d'une plateforme permanente d'échange et de partage des connaissances et tenue de réunions avec les parties prenantes sur des thèmes spécifiques à des fins de débat et de renforcement des capacités				
4.7 Encouragement à la création de partenariats et à la collaboration entre instances publiques, privées et gouvernementales				
4.8 Élaboration conjointe de propositions de financement des besoins et des lignes convenus de recherche et de soutien				
Priorité stratégique 5. Mise en place de la communication, des réseaux, des campagnes et des relations publiques				
Résultats attendus : mise en place de relations étroites avec l'ensemble des parties prenantes, mobilisation de ressources pour l'implication et l'adoption/adaptation de pratiques de gestion durable des tourbières				
5.1 Développement et diffusion des publications, partage des résultats des recherches stratégiques				
5.2 Apprentissage commun et dialogues politiques aux niveaux des districts, des provinces, aux niveaux national et international				
5.3 Création d'un logo, d'un site internet et de tous les canaux d'échange de données en ligne nécessaires à la communication et la diffusion, et tenant compte des différents besoins des parties prenantes				
5.3 Production de publications de médias, tels que livres, prospectus et vidéos sur les activités du centre				
5.4 Mise en œuvre de campagnes pour l'ensemble des parties prenantes				
5.5 Diffusion et partage des connaissances acquises par le biais d'un site internet et d'activités de sensibilisation, comprenant des ateliers et des séminaires avec les parties prenantes				
Priorité stratégique 6. Ressources humaines, genre et générations futures				
Résultats attendus : création de connaissances et de technologies ; développement des compétences en matière de ressources humaines et d'éducation ; mise en place des ressources humaines nécessaires à la gestion future des tourbières par la prochaine génération				
6.1 Renforcement des capacités et des connaissances des nouveaux chercheurs auprès d'experts nationaux/internationaux				
6.2 Organisation de et/ou envoi dans diverses formations dans le cadre de la gestion des ressources humaines				
6.3 Mise en œuvre de transfert de technologie et de formation des parties prenantes composées de jeunes et de femmes				
6.4 Développement de programmes pour le renforcement des capacités sur des thèmes d'actualité concernant la gestion des tourbières, et comprenant des formations sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Restauration, réhabilitation, réhumectation • Conservation, écotourisme • Paludiculture • Gestion durable des tourbes pour les activités agricoles et forestières • Agroforesterie • Gestion des feux • Extraction minière • Stratégies d'atténuation et d'adaptation, notamment les crédits carbone dans le cadre de la REDD+ ou des MAAN • Intégration des tourbes dans les NDC et élaboration de rapports au titre de la CCNUCC, etc. 				
6.5 Développement d'autres programmes de recherches sur les tourbières en association avec des universités nationales et régionales et des centres de recherche avec pour objectif la création de Masters en science et de Doctorats qui contribueront à la recherche sur les données et les connaissances faisant actuellement défaut pour l'élaboration des politiques				

Photos par : Nanang Sujana/CIFOR (page 1), Deanna Ramsay/CIFOR (page 3), Sigit Deni Sasmito/CIFOR (page 4).

Le Centre international des tourbières tropicales est une coopération et une collaboration multipartites. Tous les pays membres contribueront à son développement.